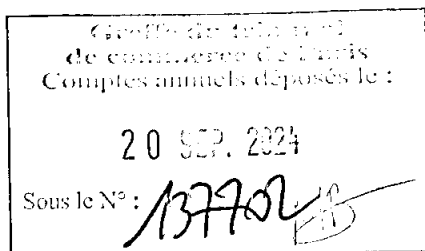


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/09/2024 - 137702 - 2005 B 06357 - 394 133 144 - SERPI



SERPI
Société à responsabilité limitée
Au capital de 11.587.500 €
Siège social : 38, avenue Hoche
75008 PARIS
R.C.S PARIS B 394 133 144

EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

« DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13.677.250 €
comme suit :

- en Report à Nouveau.....13.677.250 €

En conséquence, le solde du Report à Nouveau devient créiteur de 27.327.227 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu
aucun dividende mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

De plus, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous
vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 589 € de
dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SERPI			38 AVENUE HOCHÉ		
SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0			75008 PARIS		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées PROXOTION IMMOBILIERE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 17 458 667		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%				8 140	
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET KOSKAS 63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 92120 MONTROUGE Tél: 01 47 35 83 91			Tél:		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 02/05/2024 Lieu PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire Gérant		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature KERLEAU MAXIME		

Désignation de l'entreprise : SERPI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

3	9	4	1	3	3	1	4	4	0	0	0	6	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐

						Exercice N clos le,		N-1	
						[3 1 1 2 2 0 2 3]		[3 1 1 2 2 0 2 2]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 850	AG	11 850				
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1		1	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN	1 978 107	AO		1 978 107		1 978 107	
	Constructions	AP	5 929 400	AQ	867 471	5 061 929		5 287 246	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	479 624	AU	230 799	248 826		297 410	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	86 326	CV		86 326		86 076	
	Créances rattachées à des participations	BB	13 733 448	BC		13 733 448		9 543 949	
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	22 794	BI		22 794		22 794	
	TOTAL (II)	BJ	22 241 550	BK	1 110 120	21 131 430		17 215 583	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	1 271 372	BS		1 271 372		9 374 715	
Marchandises		BT	2 316 043	BU		2 316 043		2 261 940	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	51 662	BY		51 662		77 434	
Autres créances (3)		BZ	363 435	CA		363 435		1 937 719	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	19 400 040	CE		19 400 040		40	
DIVERS	Disponibilités	CF	3 821 119	CG		3 821 119		4 916 602	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	51 895	CI		51 895		18 184	
	TOTAL (III)	CJ	27 275 565	CK		27 275 565		18 586 634	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	49 517 115	IA	1 110 120	48 406 995		35 802 217	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		1	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise : SERPINéant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :11 587 500.....)	DA	11 587 500	11 587 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 158 750	1 158 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	13 649 977	3 135 733
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 677 250	10 514 245
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	40 073 478	26 396 227
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 763 565	8 750 391
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 009 202	311 973
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 986	106 814
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 454 078	182 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	55 685	54 076
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	8 333 517	9 405 990
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	48 406 995	35 802 217
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 738 945	4 642 425
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SERPT		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 055 000	FB		FC	20 055 000		9 884 000
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	4 506 039	FI		FI	4 506 039	5 988 338
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	24 561 039	FK		FL	24 561 039	15 872 338	
	Production stockée*					FM	(8 103 343)	2 231 382	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	10 667	11 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 242	6 153	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 469 605	18 121 206
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	104 086	8 443 303	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(54 103)	(975 615)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 205 672	3 904 578	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	135 321	139 205	
	Salaires et traitements*					FY	358 116	352 743	
	Charges sociales (10)					FZ	161 714	165 387	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce	IIS		GA	283 923	280 578
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 202	1 414	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 196 931	12 311 593
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 272 674	5 809 613
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	1 982 330	5 882 396	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	420 853	198 801	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 840 007	1 126 897	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	620 475	96 569	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 460 481	1 223 466	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	187 781	169 213	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	187 781	169 213	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 272 700	1 054 252	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	18 106 852	12 547 461	

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	19 879	14 754	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB		1 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									IID	19 879	15 754	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									IIE	39 641	43 087	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF		1 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									IIH	39 641	44 087	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										III	(19 762)	(28 332)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IIK	4 409 840	2 004 884	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										IIL	20 932 296	25 242 822	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIM	7 255 045	14 728 578	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIN	13 677 250	10 514 245	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières								IIV		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *								IIP	13 553	17 191
			- Crédit bail immobilier								IHQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									III		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX	32 900	40 000
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	1 242	6 153
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	10 929	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	2 202	1 414
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	5 147	obligatoires		A9	10 929				
				A8				dont cotisations Madelin	A7	5 147			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
AMENDES										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										2 626			
REGULARISATION DES COMPTES TIERS										4 115		19 879	
DONS										32 900			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SERPI										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	11 851	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	1 978 107	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	5 929 400	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	389 620	KW		KX	2 628			
		Matériel de transport *			KY	51 460	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	90 089	LC		LD	7 393			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	8 438 676	LO		LP	10 021			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	9 630 025	8V		8W	7 679 594		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	22 794	IU		IV					
TOTAL IV				LQ	9 652 819	LR		LS	7 679 594				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	18 103 346	OH		OJ	7 689 615			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				à poste		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DO					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	11 851	LW					
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	1 978 107	LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	5 929 400	MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM	392 248	MN				
		Matériel de transport			IV	29 600	MP	21 860	MQ				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	31 966	MS	65 516	MT				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY	61 566	NG	8 387 131	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OW			
		Autres participations				IO	3 489 845	OX	13 819 773	OZ			
Autres titres immobilisés				II		2B		2D					
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	22 794	2G					
TOTAL IV				I3	3 489 845	NJ	13 842 567	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	3 551 411	OK	22 241 550	OM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant X *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	11 850	PF		PG		PH	11 850	
TOTAL I	RK	11 850	RM		RN		RO	11 850	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	225 317	PO		PQ	867 471	
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	41 126	QF		QG	178 422	
	Matériel de transport	QH	QI	2 670	QJ	29 600	QK	12 222	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	14 810	QN	31 966	QO	40 154	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT		
	TOTAL II	QU	QV	283 923	QW	61 566	QX	1 098 270	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	887 763	QP	283 923	QQ	61 566	QR	1 110 120	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gale,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gale,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET KOSKAS

Désignation de l'entreprise : SERPINéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL	13 733 448	UM	(0)	UN	13 733 448	
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières					UT	22 794	UV	(0)	UW	22 794	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA						
	Autres créances clients					UX	51 662		51 662			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)					ZI						
	Personnel et comptes rattachés					UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	41 468		41 468			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN						
		Divers				VP	299		299			
	Groupe et associés (2)					VC	321 216		321 216			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	452		452			
	Charges constatées d'avance					VS	51 895		51 895			
	TOTAUX					VT	14 223 233	VU	466 991	VV	13 756 242	
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF					
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus de 1 an à l'origine	VII	4 763 565		1 168 993		1 609 289		1 985 283		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	26 766		26 766						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	50 986		50 986						
Personnel et comptes rattachés			8C	10 752		10 752						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	21 346		21 346						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 357 337		2 357 337						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26 356		26 356						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	38 287		38 287						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	982 436		982 436						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	55 685		55 685						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	8 333 517	VZ	4 738 945		1 609 289		1 985 283		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	254 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	21 076		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 240 826	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPI										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3																					
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																					
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												WA	13 677 250																			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	589			WB																		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	1 880			XE	2 469																	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB																						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW	2 626																	
	Amendes et pénalités			WJ	2 626			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ																						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY																				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												IT	4 483 523																			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.F.			WL				Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI			LT				K7																	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										IF																			
				{ - imposées au taux de 0 %																													
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme																													
			{ - Plus-values soumises au régime des fusions																														
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR																					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé			DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				WQ	3 569 382												
													Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			MI																	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1																					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3																					
										TOTAL I		WR	21 735 250																				
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS																					
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT																					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV																			
				{ - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)																													
				{ - imposées aux taux de 19 %										WII																			
				{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WP																			
				{ - imputées sur les déficits antérieurs										WW																			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %													XB																			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												I6																					
Régime des sociétés mères et des filiales *						Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A	92 000			XA	1 748 007																
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX																					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY																				
	Majoration d'amortissement *												XD																				
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 sexies)			K9				Entreprises nouvelles 44 sexies			L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5				XF											
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)			PA															
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			PP				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			IF				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC															
									Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC														
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS																					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)			X9				Créance dégagee par le report en arrière du déficit			ZI				XG	2 528 576															
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2																					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XII	4 276 583																				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{			bénéfice (I moins II)			XI	17 458 667			XJ																				
			{			déficit (II moins I)																											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				XL																				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XO																				
RÉSULTAT FISCAL, BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	17 458 667			XO																				

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SERPI

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
DON MECENAT		32 900
RESULTAT FISCAL SCCV SAINT OUEN MICHELET		18 169
RESULTAT FISCAL SCCV 39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN		63 564
RESULTAT FISCAL SCCV 19 BATELIERS		12 643
RESULTAT FISCAL SCCV SAINT OUEN ROSIERS		434 481
RESULTAT FISCAL SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962		3 720
RESULTAT FISCAL SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH		622 518
RESULTAT FISCAL SCI ABREUVOIR		1 940 111
RESULTAT FISCAL SCCV LA GARENNE CHATEAU		7 647
RESULTAT FISCAL SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVY		12 779
RESULTAT COMPTABLE SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH		25 558
RESULTAT COMPTABLE SCCV LA GARENNE CHATEAU		20 201
RESULTAT COMPTABLE SCCV CLICHY BEREGOVY		44 314
RESULTAT COMPTABLE SNC CLICHY RUE MARTRE		5 029
RESULTAT COMPTABLE SCCV LAURE FIOT		266
RESULTAT COMPTABLE SNC CLICHY RUE DU 19MARS 1962		26 293
RESULTAT COMPTABLE SCCV BOULOGNE 19 LECLERC		38 529
RESULTAT COMPTABLE SCCV CLICHY 132BD JEAN JAURES		49 682
RESULTAT COMPTABLE SCI ABREVOIR		44 390
RESULTAT COMPTABLE SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET		1 806
RESULTAT COMPTABLE SCCV 30 MARTRE		13
RESULTAT COMPTABLE SCI ABREVOIR		164 769
Total des réintégrations diverses	WQ	3 569 382
Détail des déductions diverses		
CREDIT MECENAT 2023		73 683
RESULTAT FISCAL SNC CLICHY RUE MARTRE		11 244
RESULTAT FISCAL SCCV BOULOGNE 19 LECLERC		290 111
RESULTAT FISCAL SCCV 30 MARTRE		248
RESULTAT FISCAL SCCV CLICHY VALITON 3		114
RESULTAT FISCAL SCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES		22 974
RESULTAT FISCAL SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET		16 148
RESULTAT FISCAL SCCV ISSY ESTIENNE D ORVES		2 579
RESULTAT FISCAL SCI KALEI		42 351
RESULTAT FISCAL SCCV 16 BRETAGNE		92
RESULTAT FISCAL SCCV 107 VILLAGE		112
RESULTAT FISCAL SCCV 33 VOLTAIRE & DANTON		20 368
RESULTAT FISCAL SCCV 31 LANDY		67 666
RESULTAT COMPTABLE SCCV 19 BATELIERS		25 200
RESULTAT COMPTABLE SCCV 107 VILLAGE		12 500

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SERPI

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SERPI		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	15 151
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WT	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		
	Imputations		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SERPI										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	3 135 733	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 051 424 5		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	1 364 997 7		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	13 649 977					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	457 135		3 000 837					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	232 103		210 809					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	178 298		238 527					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	341							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	337 795		454 405					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 205 672		3 904 578					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	59 660		51 604					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	75 661		87 601						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	135 321		139 205						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	4 792 207		1 081 962					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	167 099		257 713					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	299 832							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.57	%	2.21	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RII									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SERPI Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	61 566	61 566		
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : SERPI

31/12/2023

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
DRYVE INFORM F0315457	1 740	1 740								
SMART COMPLEMENT PRIX	9 000	9 000								
CIRPA SERV INFORM	1 445	1 445								
CIRPA SERV INFORM	275	275								
CIRPA SERV INFORM	945	945								
CIRPA SERV INFORM	825	825								
APPLE STORE	2 297	2 297								
APPLE ORDINATEUR	1 812	1 812								
IPAD WIFI CELLULAR	688	688								
TRUST SMART 4CV	20 600	20 600								
BOUYGUES IPHONE 6	564	564								
DRYVE MATERIEL INFORM	3 967	3 967								
THOMANN AMPLIF	869	869								
DARTY SONO	666	666								
APPLE STORE	1 530	1 530								
IPHONE 8 ET 10	1 158	1 158								
DRYVE INFORM LENOVO	1 491	1 491								
DRYVE INFORM LENOVO	2 180	2 180								
MAC BOOK APPLE	3 040	3 040								
SOUND ELECTRONICS ECR	788	788								
DRYVE 50% SERVEUR	4 945	4 945								
SOUND ELECTRONIC	742	742								
Total	61 566	61 566								

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SERPI

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SERPI			Néant ☐					
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :						YP	5	
dont apprentis						YF		
dont handicapés						YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA	24 561 039	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT		
TOTAL 1						OX	24 561 039	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE		
Subventions d'exploitation reçues						OF	10 667	
Variation positive des stocks						OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI	1 242	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT		
TOTAL 2						OM	11 909	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)								
Achats						ON	104 086	
Variation négative des stocks						OQ	8 049 240	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	1 070 424	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW	2 202	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY		
TOTAL 3						OJ	9 225 952	
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						OG	15 346 996	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)						SA	15 346 996	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	24 561 039	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						IIX		
Période de référence				GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation						IIR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.								
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 37 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille KERLEAU Prénom(s) MAXIME

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 37 499

Naissance : Date 171066 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SE Pays FR

Adresse : N° 9 Voie RUE MARCEAU

Code postal 92300 Commune LEVALLOIS PERRET Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

5

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 37

Forme juridique EURL Dénomination CARROSSERIE PETIT
N° SIREN (si société établie en France) 8 4 3 0 8 0 0 6 0 % de détention 100.00
Adresse : N° 3 Voie RUE PETIT
Code postal 92110 Commune CLICHY Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MAKERIM
N° SIREN (si société établie en France) 5 2 3 4 9 4 2 9 2 % de détention 99.90
Adresse : N° 38 Voie AV HOCHE
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SCCV 30 MARTRE
N° SIREN (si société établie en France) 9 1 9 8 6 3 1 7 5 % de détention 80.00
Adresse : N° 38 Voie AVENUE HOCHE
Code postal 75008 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SC Dénomination SCCV BOULOGNE 19 LECLERC
N° SIREN (si société établie en France) 9 0 7 7 8 9 8 2 0 % de détention 50.00
Adresse : N° 40 Voie BOULEVARD HENRI SELLIER
Code postal 92150 Commune SURESNES Pays France

Forme juridique SCV Dénomination SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET
N° SIREN (si société établie en France) 9 2 2 1 2 0 2 1 7 % de détention 50.00
Adresse : N° 40 Voie BOULEVARD HENRI SELLIER
Code postal 92150 Commune SURESNES Pays France

Forme juridique SCV Dénomination SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH
N° SIREN (si société établie en France) 8 3 5 0 1 4 1 3 5 % de détention 49.90
Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SAS JAURES GALLIENI
N° SIREN (si société établie en France) 9 1 9 6 3 1 3 0 9 % de détention 45.00
Adresse : N° 27 Voie RUE CAMILLE DESMOULINS
Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVY
N° SIREN (si société établie en France) 8 2 9 5 8 1 6 5 1 % de détention 45.00
Adresse : N° 8 Voie AVENUE DELCASSE
Code postal PARIS Commune Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2

(1)

5

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SERPI

ADRESSE (voie) 38 AVENUE HOCHE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 37

Forme juridique SC Dénomination 12 RUE TURGOT

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 2 9 8 0 8 4 3 % de détention 45.00

Adresse : N° 31 Voie BD DE LATOUR MAUBOURG

Code postal 75007 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCI KALEI

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 4 7 1 4 0 1 3 % de détention 44.00

Adresse : N° 38 Voie AVENUE HOCHE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SCI DE L'ABREUVOIR

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 4 1 3 0 5 8 % de détention 43.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SCI 19 BATELIERS

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 5 1 0 9 9 2 7 % de détention 42.00

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SCCV LA GARENNE CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 2 3 0 9 7 5 3 % de détention 40.00

Adresse : N° 8 Voie AV DELCASSE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 3 4 6 8 1 4 8 % de détention 35.00

Adresse : N° 87 Voie RUE DE RICHELIEU

Code postal 75002 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SCS 1

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 4 5 7 7 6 5 8 % de détention 34.75

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 1 1 4 1 3 2 5 % de détention 33.33

Adresse : N° 38 Voie AV HOCHE

Code postal 75008 Commune PARIS Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/5

(I)

Néant

EXERCICE CLOS LE3 1 1 2 2 0 2 3N° SIRET3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESERPI

ADRESSE (voie)38 AVENUE HOCHECODE POSTAL75008VILLEPARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISEP537

Forme juridiqueSCI

Dénomination33 VOLTAIRE & DANTON

N° SIREN (si société établie en France)8 5 0 3 1 6 5 4 8

% de détention33.33

Adresse : N°38VoieAV HOCHECODE POSTAL75008COMMUNEPARISPAYSFrance

Forme juridiqueSCI

Dénomination16 BRETAGNE

N° SIREN (si société établie en France)5 3 8 4 9 1 7 5 4

% de détention33.33

Adresse : N°38VoieAV HOCHECODE POSTAL75008COMMUNEPARISPAYSFRANCE

Forme juridiqueSAS

DénominationCIRPA CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France)4 4 5 2 9 2 9 8 0

% de détention32.76

Adresse : N°36VoieAV HOCHECODE POSTAL75008COMMUNEPARISPAYSFRANCE

Forme juridiqueSCV

DénominationSCCV CLICHY VALITON 3

N° SIREN (si société établie en France)9 1 3 3 5 1 8 7 0

% de détention30.00

Adresse : N°92Voie/98 BOULEVARD VICTOR HUGOCODE POSTAL92110COMMUNEClichyPAYSFrance

Forme juridiqueSCV

DénominationSCCV CLICHY 31 LANDY

N° SIREN (si société établie en France)9 4 8 9 0 5 9 5 5

% de détention30.00

Adresse : N°28VoieRUE ESCUDIERCODE POSTAL92100COMMUNEBoulogne BillancourtPAYSFrance

Forme juridiqueSCI

DénominationSCI 107 VILLAGE

N° SIREN (si société établie en France)8 2 9 7 0 5 0 2 9

% de détention25.00

Adresse : N°38VoieAVENUE HOCHECODE POSTAL75008COMMUNEPARISPAYSFrance

Forme juridiqueSC

DénominationSCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES

N° SIREN (si société établie en France)8 9 0 2 5 2 5 1 3

% de détention24.90

Adresse : N°87VoieRUE DE RICHELIEUCODE POSTAL75002COMMUNEPARISPAYSFrance

Forme juridiqueSAS

DénominationCLICHY BOREALES

N° SIREN (si société établie en France)8 7 9 0 3 5 9 3 9

% de détention21.00

Adresse : N°87VoieRUE DE RICHELIEUCODE POSTAL75002COMMUNEPARISPAYSFrance

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4

(1)

5

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHÉ

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

37

Forme juridique

SNC

Dénomination

SNC CLICHY RUE MARTRE

N° SIREN (si société établie en France)

8 8 0 0 8 5 2 4 6

% de détention

20.00

Adresse :

N°

8

Voie

AV DELCASSE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

AUBERVILLIERS NOUVELLES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 8 5 4 6 1 9 5

% de détention

20.00

Adresse :

N°

28

Voie

RUE ESCUDIER

Code postal

92772

Commune

BOULOGNE BILLANCOURT

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

FIMAK

N° SIREN (si société établie en France)

9 8 0 2 1 8 6 9 7

% de détention

20.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV CLICHY MOZART

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 4 3 2 3 6 7 2

% de détention

20.00

Adresse :

N°

28

Voie

RUE ESCUDIER

Code postal

92100

Commune

BOULOGNE BILLANCOURT

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CLICHY 35 LANDY

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 8 5 4 2 7 7 2

% de détention

19.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS CLICHY 42 MEDERIC

N° SIREN (si société établie en France)

9 0 0 8 8 2 6 4 8

% de détention

19.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SAINT-OUEN ROSIERS

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 9 4 0 4 8 2 7

% de détention

17.00

Adresse :

N°

38

Voie

AV HOCHÉ

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SCI

Dénomination

SCCV SAINT OUEN MICHELET

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 0 2 2 3 6 8 1

% de détention

15.00

Adresse :

N°

5

Voie

AVENUE CAROLINE

Code postal

92210

Commune

ST CLOUD

Pays

France

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

3 9 4 1 3 3 1 4 4 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SERPI

ADRESSE (voie)

38 AVENUE HOCHE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

37

Forme juridique

SCV

Dénomination

SCCV CLICHY LIBERTE SUD

N° SIREN (si société établie en France)

9 2 2 4 1 3 9 3 5

% de détention

14.90

Adresse :

N°

87

Voie

RUE DE RICHELIEU

Code postal

75002

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

ERETIM

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 3 5 4 5 0 7 9

% de détention

10.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

SAS SYMECOM

N° SIREN (si société établie en France)

8 2 5 2 1 8 6 2 1

% de détention

10.00

Adresse :

N°

38

Voie

AVENUE HOCHE

Code postal

75008

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

Contr. F12 conforme
[Signature]

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 – APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

SERPI

SARL au capital de 11 587 500 €
Siège social : 38 Avenue Hoche
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

À Associés de la SARL SERPI

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SERPI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres immobilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et vérifié par sondage l'application de cette approche. La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables, ainsi que les méthodes d'évaluation relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 - APE : 741C

TEL : 01 47 58 93 93

FAX : 01 47 58 51 62

Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

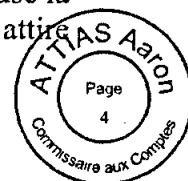
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

84 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

SIRET : 419773023 00017 - TVA : FR91419773023 - APE : 741C

TEL. : 01 47 58 93 93 FAX : 01 47 58 51 62 Email : Ronnie@abm-audit.fr



ATTIAS AARON EIRL

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie régionale de Paris
l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels
au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas
pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 10 Juin 2024
Le Commissaire aux comptes



Aaron ATTIAS

COMPTES

SERPI

38 AVENUE HOCHÉ

75008 PARIS

Comptes au : 31 DECEMBRE 2023

APE : 4110A SIRET : 39413314400060

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Tel: 01 47 35 83 91

Fax:

92120 MONTRouGE



SERPI

38 AVENUE HOCHE

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023
PROJET BILAN 2023 AVANT IS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

CABINET KOSKAS
63 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

92120 MONTROUGE
01 47 35 83 91



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 850	11 850				
	Fonds commercial (1)	1		1	1		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 978 107		1 978 107	1 978 107		
	Constructions	5 929 400	867 471	5 061 929	5 287 246	225 317	4.26
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	479 624	230 799	248 826	297 410	48 585	16.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	86 326		86 326	86 076	250	0.29
	Créances rattachées à des participations	13 733 448		13 733 448	9 543 949	4 189 499	43.90
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	22 794		22 794	22 794		
	Total II	22 241 550	1 110 120	21 131 430	17 215 583	3 915 847	22.75
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 271 372		1 271 372	9 374 715	8 103 343	86.44
	Marchandises	2 316 043		2 316 043	2 261 940	54 103	2.39
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	51 662		51 662	77 434	25 773	33.28
	Autres créances	363 435		363 435	1 937 719	1 574 284	81.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	19 400 040		19 400 040	40	19 400 000	NS
	Disponibilités	3 821 119		3 821 119	4 916 602	1 095 483	22.28
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	51 895		51 895	18 184	33 710	185.38
	Total III	27 275 565		27 275 565	18 586 634	8 688 931	46.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		49 517 115	1 110 120	48 406 995	35 802 217	12 604 777	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1
0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 587 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 587 500	11 587 500		
	Réserves				
	Réserve légale	1 158 750	1 158 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	13 649 977	3 135 733	10 514 245	335.30
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 677 250	10 514 245	3 163 006	30.08
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	40 073 478	26 396 227	13 677 250	51.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 763 565	8 750 391	3 986 826	45.56
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 009 202	311 973	697 229	223.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 986	106 814	55 828	52.27
	Dettes fiscales et sociales	2 454 078	182 736	2 271 342	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	55 685	54 076	1 609	2.98
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	8 333 517	9 405 990	1 072 473	11.40
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	48 406 995	35 802 217	12 604 778	35.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 738 945

4 642 425

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	20 055 000		20 055 000	9 884 000		10 171 000	102.90
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 506 039		4 506 039	5 988 338		1 482 299	24.75
Chiffre d'affaires NET	24 561 039		24 561 039	15 872 338		8 688 701	54.74
Production stockée			8 103 343	2 231 382		10 334 724	463.15
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			10 667	11 333		667	5.88
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 242	6 153		4 911	79.81
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			16 469 605	18 121 206		1 651 601	9.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			104 086	8 443 303		8 339 217	98.77
Variation de stock (marchandises)			54 103	975 615		921 512	94.45
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 205 672	3 904 578		2 698 906	69.12
Impôts, taxes et versements assimilés			135 321	139 205		3 885	2.79
Salaires et traitements			358 116	352 743		5 373	1.52
Charges sociales			161 714	165 387		3 674	2.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283 923	280 578		3 345	1.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 202	1 414		788	55.75
Total des Charges d'exploitation (II)			2 196 931	12 311 593		10 114 662	82.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 272 674	5 809 613		8 463 061	145.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 982 330	5 882 396		3 900 066	66.30
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			420 853	198 801		222 052	111.70

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 840 007		1 126 897		713 110	63.28
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	620 475		96 569		523 906	542.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 460 481		1 223 466		1 237 015	101.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	187 781		169 213		18 567	10.97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	187 781		169 213		18 567	10.97
2. Résultat financier (V-VI)	2 272 700		1 054 252		1 218 448	115.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 106 852		12 547 461		5 559 391	44.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 879		14 754		5 125	34.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 000		1 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	19 879		15 754		4 125	26.18
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 641		43 087		3 446	8.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 000		1 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	39 641		44 087		4 446	10.08
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 762		28 332		8 571	30.25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 409 840		2 004 884		2 404 956	119.95
Total des produits (I+III+V+VII)	20 932 296		25 242 822		4 310 527	17.08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 255 045		14 728 578		7 473 532	50.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	13 677 250		10 514 245		3 163 006	30.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 553 17 191

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



. ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 48 406 994.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 24 561 039.17 Euros et dégageant un bénéfice de 13 677 250.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique significatif sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait caractéristique significatif sur l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 851		
Terrains	1 978 107		
Constructions sur sol propre	5 929 400		
Installations générales agencements aménagements divers	389 620		2 628
Matériel de transport	51 460		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 089		7 393
TOTAL	8 438 676		10 021
Autres participations	9 630 025		7 679 594
Prêts, autres immobilisations financières	22 794		
TOTAL	9 652 819		7 679 594
TOTAL GENERAL	18 103 346		7 689 615

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 851	
Terrains			1 978 107	
Constructions sur sol propre			5 929 400	
Installations générales agencements aménagements divers			392 248	
Matériel de transport		29 600	21 860	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 966	65 516	
TOTAL		61 566	8 387 131	
Autres participations		3 489 845	13 819 773	
Prêts, autres immobilisations financières			22 794	
TOTAL		3 489 845	13 842 567	
TOTAL GENERAL		3 551 411	22 241 550	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 850			11 850
Constructions sur sol propre	642 154	225 317		867 471
Installations générales agencements aménagements divers	137 297	41 126		178 422
Matériel de transport	39 152	2 670	29 600	12 222
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 310	14 810	31 966	40 154
TOTAL	875 913	283 923	61 566	1 098 270
TOTAL GENERAL	887 763	283 923	61 566	1 110 120
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Constructions sur sol propre	225 317			
Instal.générales agenc.aménag.divers	41 126			
Matériel de transport	2 670			
Matériel de bureau informatique mobilier	14 810			
TOTAL	283 923			
TOTAL GENERAL	283 923			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	13 733 448	0	13 733 448
Autres immobilisations financières	22 794	0	22 794
Autres créances clients	51 662	51 662	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 468	41 468	
Divers état et autres collectivités publiques	299	299	
Groupe et associés	321 216	321 216	
Débiteurs divers	452	452	
Charges constatées d'avance	51 895	51 895	
TOTAL	14 223 233	466 991	13 756 242

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 763 565	1 168 993	1 609 289	1 985 283
Emprunts et dettes financières divers	26 766	26 766		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 986	50 986		
Personnel et comptes rattachés	10 752	10 752		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 346	21 346		
Impôts sur les bénéfices	2 357 337	2 357 337		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 356	26 356		
Autres impôts taxes et assimilés	38 287	38 287		
Groupe et associés	982 436	982 436		
Autres dettes	55 685	55 685		
TOTAL	8 333 517	4 738 945	1 609 289	1 985 283
Emprunts souscrits en cours d'exercice	254 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 240 826			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21 076			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	309.0000	37 500			37 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	40 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 418
Dettes fiscales et sociales	50 656
Autres dettes	50 000
Total	117 813

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	51 895
Total	51 895

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Nous vous rappelons que nos filiales sont les suivantes :

- La S.C.A 12 rue TURGOT, société dont le siège social est au 31 Boulevard de la Tour Maubourg 75007 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 442 980 843, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.
- La S.A.S CIRPA CONSTRUCTION, société dont le siège social est au 36 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 445 292 980, dans laquelle nous avons une participation de 32,76 %.
- La S.A.R.L MAKERIM, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 523 494 292, dans laquelle nous avons une participation de 99,90 %.
- La S.C.I 16 BRETAGNE, société civile de construction vente dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 538 491754, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.
- la SAS SCS 1 société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 804 577 658, dans laquelle nous avons une participation de 34,75 %.
- la SCCV LA GARENNE DU CHATEAU société dont le siège social est au 87 Rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 822 309 753, dans laquelle nous avons une participation de 40 %.
- la SCCV CLICHY PIERRE BEREGOVOY société dont le siège social est 87 Rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 581 651, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.
- la SCCV SAINT-OUEN MICHELET société dont le siège social est au 40 Boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 830 223 681, dans laquelle nous avons une participation de 15 %.
- la SCI 107 VILLAGE société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 829 705 029, dans laquelle nous avons une participation de 25 %.
- l'EURL CARROSSERIE PETIT société dont le siège social est au 3 rue Petit 92110 Clichy, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 843 080 060, dans laquelle nous avons une participation de 100 %.
- la SCI DE l'ABREUVOIR société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008

. ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 840 413 058, dans laquelle nous avons une participation de 43 %.

- la SCI 19 BATELIERS société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 109 927, dans laquelle nous avons une participation de 42 %.

- la SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH société dont le siège social est au 87 Rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 835 014 135, dans laquelle nous avons une participation de 49,90 %.

- la SNC CLICHY RUE MARTRE, société dont le siège social est au 87 Rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 880 085 246, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.

- la SCI SAINT-OUEN ROSIERS, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 849 404 827, dans laquelle nous avons une participation de 17 %.

- la SAS SYMECOM, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 825 218 621, dans laquelle nous avons une participation de 10 %.

- la SCI 39 VOLTAIRE & MARIUS AUFAN société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 851 141 325, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SCI 33 VOLTAIRE & DANTON, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 850 316 548, dans laquelle nous avons une participation de 33,33 %.

- la SCCV BOULOGNE 19 LECLERC, société dont le siège social est au 40 boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 907 789 820, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.

- la SCI KALEI, société dont le siège social est au 38, avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 894 714 013, dans laquelle nous avons une participation de 44 %.

- la SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962, société dont le siège social est au 87 Rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 903 468 148, dans laquelle nous avons une participation de 35 %.

- la SCCV CLICHY 132 BD JEAN JAURES, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 890 252 513, dans laquelle nous avons une participation de 24,90 %.

- la SAS CLICHY BOREALES, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 879 035 939, dans laquelle nous avons une participation de 21 %.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- la SAS AUBERVILLIERS NOUVELLES FRANCE, société dont le siège social est au 28 rue Escudier 92772 Boulogne-Billancourt, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 908 546 195, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.
- la SAS CLICHY 35 LANDY, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 908 542 772, dans laquelle nous avons une participation de 19,90 %.
- la SAS CLICHY 42 MEDERIC, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 900 882 648, dans laquelle nous avons une participation de 19,90 %.
- la SAS ERETIM, société dont le siège social est au 38, avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 893 545 079, dans laquelle nous avons une participation de 10 %.
- la SAS CLICHY 33 LANDY, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 898 926 308, dans laquelle nous avons une participation de 9,90 %.
- la SCCV 30 MARTRE, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 919 863 175, dans laquelle nous avons une participation de 80 %.
- la SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET, société dont le siège social est au 38 avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 922 120 217, dans laquelle nous avons une participation de 50 %.
- la SAS JAURES GALLIENI, société dont le siège social est au 27 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 919 631 309, dans laquelle nous avons une participation de 45 %.
- la SCCV CLICHY VALITON 3, société dont le siège social est au 92-98 boulevard Victor Hugo 92110 Clichy, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 913 351 870, dans laquelle nous avons une participation de 30 %.
- la SCCV CLICHY MOZART, société dont le siège social est au 28 rue Escudier 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 904 323 672, dans laquelle nous avons une participation de 20 %.
- la SCCV CLICHY LIBERTE SUD, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 922 413 935, dans laquelle nous avons une participation de 14,90 %.
- la SCCV ISSY ESTIENNE D'ORVES, société dont le siège social est au 27 rue

. ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 908 443 690, dans laquelle nous avons une participation de 7,5 %.

Au cours de cet exercice nous avons fait l'acquisition de participations suivantes :

- la SCCV CLICHY 31 LANDY, société dont le siège social est au 28 rue Escudier 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au R.C.S de Boulogne-Billancourt sous le numéro 948 905 955, dans laquelle nous avons une participation de 30%.

- la SAS FIMAK, société dont le siège social est au 38 Avenue Hoche 75008 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 980 218 697, dans laquelle nous avons une participation de 20%.

Au cours cet exercice, la participation suivante a été dissoute et liquidée :

- La S.C.C.V ASNIERES LAURE FIOT, société dont le siège social est au 87 rue de Richelieu 75002 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 532 710 308, dans laquelle nous avons une participation de 25 %, a été liquidée au 22 décembre 2023.

Créances et dettes des parties liées :

Les avances accordées à la SARL SERPI par :

SCCV ST OUE MICHELET.....	13.914
SCI ABREUVOIR.....	272.455
SCCV BOULOGNE 19 LECLERC.....	500
SCCV CLICHY MOZART.....	200
SCCV CLICHY VALITON 3.....	300
SCCV CLICHY LIBERTE SUD.....	149
SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET.....	2.306
SCCV ISSY ESTIENNE D ORVES.....	75
SAS CLICHY BOREALES.....	286.365
SCCV LA GARENNE COLOMBES FOCH.....	197.772
SCCVCLICHY PIERRE BEREGOVOY.....	12.799

Les avances accordées par la SARL SERPI à :

MAKERIM.....	1.671.880
CARROSSERIE PETIT.....	575.637
SNC CLICHY RUE MARTRE.....	232.271
SCI KALEL.....	418.000
ERETIM.....	790.074
SNC CLICHY RUE DU 19 MARS 1962.....	304.449
SCCV BOULOGNE 19 LECLERC.....	2.010.539
SAS CLICHY 33 LANDY.....	418.158
SAS CLICHY 35 LANDY.....	120.646
SCCV CLICHY VALITON 3.....	23.100
SAS JAURES GALLIENI.....	292.500
SCCV 30 MARTRE.....	14.987

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SCCV COLOMBES 17 EDGAR QUINET.....	425.000
SCCV LA GARENNE CHÂTEAU.....	55.248
SCCV LAURE FIOT ASNIERES.....	50.661
SCCV CLICHY 132 JEAN JAURES.....	195.746
SCCV CLICHY 31 LANDY.....	1.508.700
SCCV ISSY ESTIENNE D ORVES.....	171.750
SAS FIMAK.....	4.500.000
INTERETS C/C MAKERIM.....	93.124
INTERETS C/C CARROSSERIE PETIT.....	30.464
INTERETS C/C ERETIM.....	44.007
INTERETS C/C SAS CLICHY 33 LANDY.....	28.352
INTERETS C/C SAS CLICHY 35 LANDY.....	10.368
INTERETS C/C SAS FIMAK.....	49.443
INTERETS C/C SAS CLICHY BOREALES.....	19.465